

Séance du Jeudi 17 juin 2021

Membres en exercice : 15
Convocation du 10 juin 2021

Présents : 11 + 1 pouvoir
Affichage : 10 juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi dix-sept juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame SCHAUFLEUR Jacqueline, Maire.

Étaient présents : Mmes SCHAUFLEUR, Maire, PEREIRA, Adjointe, DANIEL, BRE, SABRE, LEMAIRE
Mrs PHILIPPE, Adjoint, BARCELLA, BOUCHASSON, BENOIST, GURY

Absents avec pouvoir : M. DUMÉE Alain à Mme SCHAUFLEUR Jacqueline

Absents excusés : Mmes COLLARD, VERMANDEL, M. SOULIER

Secrétaire de séance : M. PHILIPPE Jean-Pierre

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, M. PHILIPPE Jean-Pierre, secrétaire de séance, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2021 est approuvé, à l'unanimité.

- **Délibération n°2021-28 : Commande Publique / Travaux d'enfouissement des réseaux électriques Grande Rue (2^e tranche – du Chemin du Bout de La Celle à la Rue de la Pisserotte)**

Considérant l'arrêté inter-préfectoral n°2019/8 du 19 février 2019 portant modifications statutaires du SDESM ;

Considérant que la commune de La Celle sur Morin est adhérente au Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne (SDESM) ;

Considérant l'Avant Projet Sommaire réalisé par le SDESM à l'occasion d'un projet d'enfouissement des réseaux Grande Rue (2^e tranche – du Chemin du Bout de La Celle à la Rue de la Pisserotte) ;

Considérant que le montant des travaux est estimé d'après l'Avant Projet Sommaire à 121 642,00 € HT pour la basse tension, à 74 304,00 € TTC pour l'éclairage public et à 78 262,00 € TTC pour les communications électroniques ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le programme de travaux et les modalités financières.

TRANSFÈRE au SDESM la maîtrise d'ouvrage pour les travaux concernés.

DEMANDE au SDESM de lancer l'étude d'exécution et les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques de la Grande Rue pour la 2^e tranche (du Chemin du Bout de La Celle à la Rue de la Pisserotte).

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux.

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation des travaux, jointe en annexe, ainsi que les éventuels avenants et tout document nécessaire à sa passation ou son exécution.

• **Délibération n°2021-29 : Finances Locales / Subvention aux associations – « CDSP 77, un demi-siècle d'Histoire »**

L'association du « CDSP 77, un demi-siècle d'Histoire » a été créée spécifiquement pour célébrer les 50 ans de la création du 1^{er} Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de Seine-et-Marne.

Dans le cadre de cette célébration, des animations seront prévues sur l'ensemble du territoire départemental et une grande fête populaire aura lieu le 18 septembre 2021, à Melun. Afin d'organiser ces divers événements, elle a sollicité, auprès de notre commune, une aide financière exceptionnelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'accorder, à l'association « CDSP 77, un demi-siècle d'Histoire », une subvention de 100,00 euros pour l'organisation de la célébration des 50 ans de la création du 1^{er} Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de Seine-et-Marne. Cette dépense sera imputée au chapitre 65.

• **Questions diverses :**

- Mme le Maire informe le conseil qu'au cours de sa réunion du 31 mai 2021, la Commission permanente du Conseil Départemental a décidé d'attribuer une aide financière en faveur du projet d'« enfouissement des réseaux de communications électroniques Grande Rue », pour la 1^{ère} tranche. Cette subvention d'élève à 35 000 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Ont signé au registre les membres présents.

PUBLIE LE 21 JUIN 2021.